



Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 3 MAI 2023, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Chantal Mélançon, Claire Paquet, Mathilde Lévesque, Nancy Gosselin, Gaétan St-Jean, Nicole Therrien, Michel Cliche, maire, ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

2. ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 5 avril 2023 ;
4. Suivis aux procès-verbaux ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Dépôt de projet PRIMA;
9. Demande de permis SEG;
10. Ménage printanier/collecte des encombrants;
11. Abat-poussière;
12. Appel d'offre;
13. Dépôt de demande PPA-ES;
14. Dépôt de demande PPA-CE;
15. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
16. Demande d'appui diagnostic sur le regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC D'Abitibi-Ouest;
17. Période de questions;
18. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet appuyé par Mathilde Lévesque et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 avril 2023 :

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par Nicole Therrien et résolu que le procès-verbal de la séance du 5 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2023-05-01

2023-05-02



No de résolution
ou annotation

4. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi

5. TRÉSORERIE

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faites conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Comptes à payer
Dépenses à accepter le 3 mai 2023

2023-05-03

| Fournisseur | Description | Coût |
|-----------------------------|--|----------------------|
| Multi-service Robitaille | 13 tonnes sable et sel | 388,62 \$ |
| Abinord ltée | Poinçon | 226,51 \$ |
| Michel Cliche | Frais transport tournée de chemin | 31,72 \$ |
| Michel Cliche petite caisse | frais poste+plaque vtt+item fete benevoles | 865,63 \$ |
| Lettrage ML | Lettrage pancarte montagne (subv projet) | 839,33 \$ |
| Agrimax | Bouchon huile + transport | 74,58 \$ |
| Microage | Soutien informatique | 56,34 \$ |
| Soudure Marco Dostaler | Attache one way | 689,85 \$ |
| Canadian tire | Promix+Botte a eau+huile+peinture | 1 184,54 \$ |
| Réseau Biblio | Reconnaissance bénévole | 45,00 \$ |
| Impression plus | Médaille chiens | 459,02 \$ |
| Progaz | Essence camion+remplissage propane | 449,19 \$ |
| Traction la Sarre | Huile pour le tracteur | 175,88 \$ |
| Boutique colormax | plaque permanente montage (subv) | 95,43 \$ |
| | | |
| | | |
| Salaires employés | Avril | 9 986,06 \$ |
| Salairé Directrice générale | Avril | 4 739,02 \$ |
| Salaires conseillers | Avril | 3 003,66 \$ |
| Avantages sociaux employeur | Avril | 2 455,50 \$ |
| | | |
| Hydro-Québec | Éclairage publique | 105,82 \$ |
| Caisse Desjardins | Remboursement prêt temporaire TECQ | 543 426,56 \$ |
| Visa desjardins | Permis réunion +vin fete bénévoles | 129,10 \$ |
| | | |
| | | |
| | Total | 569 427,36 \$ |
| | | |
| | Revenus | |
| Bibliothèque de Clerval | réabonnement+photocopie | 15,00 \$ |
| Citoyens | Médaille chiens | 200,00 \$ |
| Divers client | Location salle | 430,00 \$ |
| Municipalité Ste-Hélène | Dégel de ponceaux | 640,00 \$ |
| Ginette Vachon | Local poste canada | 160,00 \$ |
| Divers client | Permis rénos | 95,00 \$ |
| Divers client | Don maison des jeunes | 1 000,00 \$ |
| Gouvernement du quebec | Redevance recyc quebec | 10 991,52 \$ |
| | | |
| | Total | 13 531,52 \$ |

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, appuyé par Nancy Gosselin et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 569 427.36\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée



6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

Gaétan St Jean parle que le club nautique devrait commencer à baliser le lac la semaine prochaine et que les gens qui le désirent peuvent se procurer des cartes de membres au montant de 30\$.

Claire Paquet, doit s'occuper des courriels de la bibliothèque

Mathilde mentionne que la salle est en rafraichissement coté peinture pour donner un coup de jeunesse

Chantal nous mentionne qu'elle a participé à une rencontre avec Panorama Québec concernant le recrutement à l'étranger et les opportunités que cela pourrait apporter à la région coté main d'œuvre qualifiés dans divers domaine. La MRC a un programme actuellement pour l'accueil des nouveaux arrivant donc Panorama Québec complète ce programme coté recrutement.

Michel discute du dégel rapide de la neige et des conséquences sur les chemins, un bris de machine a aussi retarder les travaux. Le tout est réparé donc tout est revenu dans l'ordre.

8. DÉPÔT DE PROJET PRIMA

Attendu que la municipalité de Clerval désire déposer un projet dans le cadre du programme PRIMA;

Il est résolu que ;

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

En conséquence, il est proposé par Claire Paquet appuyé par Mathilde Lévesque d'autoriser Stéphanie Côté à déposer un projet dans le cadre du programme PRIMA

Adoptée

9. DEMANDE DE PERMIS SEG

Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean, de faire la demande d'un permis de SEG pour les castors nuisibles.

Adoptée

2023-05-04

2023-05-05



2022-05-06

10. MÉNAGE PRINTANIER/COLLECTE D'ENCOMBRANT

La collecte des encombrants aura lieu le jeudi 25 mai pour le secteur de Clerval et le 1^{er} juin pour le secteur de l'île Nepawa.

2023-05-07

11. ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par Chantal Mélançon appuyé par Claire Paquet d'accorder le contrat à Somavrac au prix de 34 183.60\$ plus taxes

Adoptée

2023-05-08

12. APPEL D'OFFRE

Il est proposé par Nancy Gosselin appuyé par Nicole Therrien d'autoriser Stéphanie Côté à déposer l'appel d'offre sur le SEAO pour l'octroi d'un contrat pour le déneigement des chemins de la municipalité dans le secteur de Clerval.

Adoptée

2023-05-09

13. DÉPÔT DE DEMANDE PPA-ES

Il est proposé par Claire Paquet appuyé par Mathilde Lévesque d'autoriser Stéphanie Côté à déposer un projet dans le cadre du PPA-ES

Adopté

2023-05-10

14. DÉPÔT DE DEMANDE PPA-CE

Il est proposé par Gaétan St-Jean Appuyé par Nicole Therrien d'autoriser Stéphanie Côté à déposer un projet dans le cadre du PPA-CE

Adopté

2023-05-11

15. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 218 601 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Mathilde Lévesque appuyée par Gaétan St-Jean, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Clerval informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1



et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

16. DEMANDE D'APPUI DIAGNOSTIC SUR LE REGROUPEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

2022-05-12

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest désirent présenter un projet ***Diagnostic sur le regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest*** dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicole Therrien, appuyé par Chantal Mélançon et résolu que la présente résolution soit adoptée et quelle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Clerval autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Ville de Macamic, organisme responsable du projet;
- Le conseil s'engage à participer au projet ***Diagnostic sur le regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest***.

Adopté

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des questions sont posées par rapport au dépôt d'appel d'offre pour le déneigement
- On nous informe que l'érosion progresse sur le chemin de l'île Nepawa, la sécurité civile sera contactée pour un suivi et la citoyenne sera mise au courant dès qu'une réponse sera fournie (25 pieds du chemin)
- La fonte des neiges a été à 5-6 pieds dans le chemin, mais quand la neige a bougé et que l'eau du champ a coulé, le chemin s'est



No de résolution
ou annotation

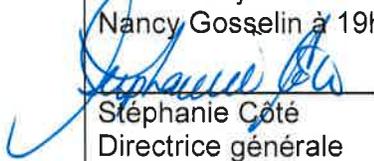
affaissé, le gravier s'est retrouvé au bas de la cote, des questions se posent à savoir à qui est la responsabilité du fosset. On mentionne que le chemin se trouve sur une terre privée, la demande est à savoir ce qu'on peut faire avec ça, est ce que la municipalité peut travailler pour essayer que ça ne se reproduise plus. Si l'an prochain une demande est faite pour aider, le comité serait prêt à payer pour les travaux.

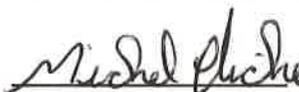
Une demande est fait pour faire nettoyer le fosset de décharge du village.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-05-13

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 19h44.


Stéphanie Côté
Directrice générale


Michel Cliche
Maire